

LIVRET D'ACCUEIL



CENTRE D'HÉMODIALYSE

Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer
Allée Jacques Monod - BP 609
62321 Boulogne sur Mer cédex

Tél. : 03 21 99 30 14

Fax : 03 21 99 38 18

www.ch-boulogne.fr



Bienvenue au Centre d'hémodialyse du Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer.

Afin de vous accompagner dans votre traitement, nous avons créé ce livret d'accueil pour répondre aux questions que vous vous posez. Il permettra également à votre entourage de mieux connaître ce lieu de soins.

Nous espérons que ce livret répondra à vos attentes.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques afin de l'améliorer.

L'équipe d'hémodialyse du CHB.



I. PRÉSENTATION DU SERVICE

Le service d'Hémodialyse est un composant du service de néphrologie, placé sous l'autorité médicale de **Dr Daroux**.

Il est situé au niveau 0 du bâtiment Charlie Drouet.

L'équipe médicale est composée de **14 néphrologues** :

Dr Antoine
Dr Billion
Dr Botte-Noël
Dr Bourre
Dr Caullet
Dr Coliche
Dr Delattre
Dr Delpierre
Dr Haeck
Dr Mesbah
Dr Puigrenier
Dr Shahapuni
Dr Shenouda



Le service dispose de 31 lits, répartis dans :

- 15 box de 2 lits,
- 1 box d'isolement.

Horaires d'ouverture du centre :

- lundi, mercredi, vendredi de 7h30 à minuit ;
- mardi, jeudi et samedi de 7h30 à 20h ;
- dimanche : fermé (**sauf urgences**).



Le choix de la séance, du box et de la machine sur laquelle vous allez être dialysé sont des décisions médicales ou techniques.

Vous pouvez nous exprimer vos préférences pour les jours de séance, cependant l'équipe adaptera au mieux, selon les disponibilités des places.

La séance de nuit est strictement réservée aux étudiants et patients qui travaillent. Les visites sont interdites afin de garantir le bon déroulement des soins

II. TRANSPORT



Vous pouvez choisir votre transport (*ambulance, VSL, taxis, transport en communs, moyen de déplacement personnel*). **Cependant il relève de votre état de santé et d'une prescription médicale.**

III. ORGANISATION DE VOS SÉANCES DE DIALYSE

Le rythme des séances de dialyse est le plus fréquemment de 3 fois par semaine, d'une durée minimale de 4 heures, selon la prescription du néphrologue.

Horaires des séances :

- matin : branchements de 7h30 à 8h30
- après-midi : branchements à partir de 13h
- soir : branchements à partir de 18h



A votre arrivée :

- Il vous est demandé de patienter en salle d'attente jusqu'à l'arrivée de l'équipe soignante. Vous avez à votre disposition des revues et livres.
- Il existe des vestiaires sécurisés à votre disposition, vous pouvez y déposer vos affaires personnelles. Rapprochez-vous de l'équipe soignante si vous êtes intéressé.
- Une pesée sera réalisée à chaque séance ainsi que la prise régulière de votre tension artérielle.
- Des patchs anesthésiants peuvent vous être prescrits, n'oubliez pas de les appliquer au niveau de la fistule une heure avant votre séance.



Soins / hygiène



- Pour les personnes ayant une fistule artério-veineuse, **un lavage du bras fistulisé et des mains est à réaliser à l'entrée du service.** Prévoir des manches amples.
- **La fistule artério-veineuse est fragile** : ne jamais réaliser de prise de sang ou de prise de tension artérielle sur le bras de la fistule.
- Pour les personnes porteuses d'un cathéter tunnellisé, **il est préférable de privilégier le port de chemise ou de chemisier** pour les dames afin de faciliter le branchement.
- **Le cathéter ne doit pas être touché en dehors des séances d'hémodialyse.** Sauf s'il est décollé, le pansement ne doit pas être enlevé mais renforcé en ajoutant un pansement par-dessus.

Pendant les séances :

Présence médicale et paramédicale :

Il y a 1 infirmière pour 4 patients. Le néphrologue effectue une visite médicale à chaque séance. Des aides-soignant(e)s sont présent(e)s par séance.

Suivi médical :

Tous les mois, un **bilan sanguin** sera effectué et pourra vous être remis si vous le souhaitez. Si votre médecin traitant souhaite réaliser une prise de sang, il est possible que celle-ci soit réalisée lors de votre séance.



Il est **obligatoire** que vous conserviez votre médecin traitant pour vos renouvellements d'ordonnance et votre suivi médical habituel, mais aussi garder le lien hôpital-ville dans le but d'optimiser votre prise en charge. Le néphrologue ne gèrera que les problèmes en lien avec l'insuffisance rénale.

Un **carnet de liaison** peut être mis en place pour favoriser la communication entre le service, la famille, l'infirmière libérale et le médecin traitant.

Vie au Centre d'Hémodialyse

❖ Collation

Une collation est servie durant la séance de dialyse, si vous le désirez et si votre état de santé le permet.

❖ Occupations

Vous avez à votre disposition une télévision.

Pour le bien-être de chacun (patients et soignants) et une meilleure qualité des soins,

l'usage du casque audio est obligatoire. Auquel cas la télévision sera mise en sourdine.



Si vous le souhaitez, vous pouvez apporter vos affaires personnelles (livres, magazines, activités manuelles, tablette, ordinateur, mp3, plaid, etc.).

Selon votre état de santé et votre motivation, **des séances d'APA** (Activité Physique Adaptée) **peuvent vous être proposées.** Suite à l'accord de l'équipe médicale, une évaluation est faite par l'équipe APA ; vous serez amené(e) à faire des exercices de renforcement musculaire, à utiliser un pédalier.

Vous pouvez aussi bénéficier **de séances d'éducation thérapeutique « ma vie avec l'hémodialyse »** par une infirmière, des dépliants sont à votre disposition dans le service.



L'association Les Blouses Roses propose des ateliers et animations régulièrement dans le service.

Fin de séance

Une fois la séance terminée, si vous avez une fistule vous pouvez être amené(e), si vous en êtes capable, à participer à la compression de celle-ci. Le soignant vous prendra votre tension, votre poids puis vous pourrez vous rendre dans la salle d'attente pour attendre les ambulanciers selon votre état de santé.

Les pansements qui protègent votre fistule peuvent être retirés quatre heures plus tard ou le lendemain, lors de la toilette.

IV. RENCONTRER

- **Assistance sociale** : si vous pensez avoir besoin de quelqu'un pour la gestion de vos aides sociales, vous pouvez en faire la demande auprès de l'infirmière.



- **Diététicienne** : il vous sera proposé dès le début de la dialyse, un suivi diététique pour adapter votre alimentation (apports hydriques, sel, protéines, potassium, phosphore). En effet, **la dialyse nécessite un régime alimentaire spécifique et personnalisé.**
- **Psychologue** : vous pouvez ressentir le besoin d'être accompagné dans le vécu de votre maladie et l'arrivée en dialyse. La psychologue peut vous proposer un temps d'écoute, de réflexion et de soutien autour de la maladie, pendant votre séance ou en dehors, à votre convenance. La famille peut également être rencontrée. Pour les patients de nuit, un RDV peut vous être donné avant la séance ou pendant selon vos besoins. Vous pouvez être dans un box seul pour plus de confidentialité.

V. VACANCES



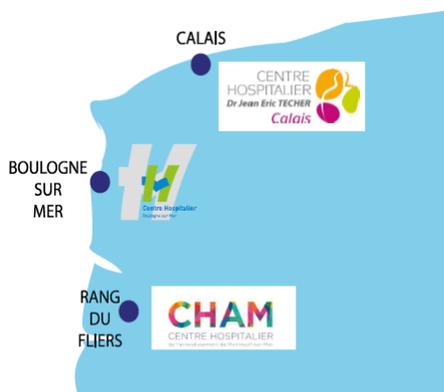
Vous pouvez toujours prévoir de partir en vacances, hors département, car il existe partout en France des centres de dialyse pouvant accueillir votre séjour.

Avant toutes démarches, vous devez en discuter avec le médecin néphrologue afin d'avoir son accord.

C'est à vous de contacter directement le centre de dialyse de votre destination et cela le plus tôt possible.

Les infirmières référentes des dossiers vacances vous aideront pour constituer votre dossier et les transmettront au centre.

VI. INFOS PRATIQUES



Le centre lourd d'hémodialyse du Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer se compose également de 2 unités délocalisées à Rang-du-Fliers (CHAM) et à le Centre Hospitalier de Calais.

Il existe également 3 centres d'auto-dialyse et UDM (*Coquelles, Saint-Léonard, Berck-sur-Mer*), gérés par la même équipe médicale.

Vous avez débuté vos séances d'hémodialyse au Centre Hospitalier de Boulogne-sur-Mer, mais par la suite votre médecin néphrologue référent décidera si vous serez transféré(e) dans ces autres unités d'hémodialyse. **La décision du lieu de dialyse est purement médicale** et dépend de votre lieu d'habitation et de votre dossier médical.

Chaque prise en charge est unique, chaque cas est différent. Pour le bien de tous, il est important de ne pas interférer dans le suivi des autres patients, de respecter la vie privée d'autrui.



- Dialyse de Boulogne-sur-Mer : 03 21 99 39 97
- Dialyse de Calais : 03 21 46 35 96
- Dialyse du CHAM : 03 21 89 38 34

**Si un problème de santé survient à votre domicile,
n'attendez pas votre prochaine séance de dialyse.
Rendez-vous directement aux Urgences
ou faites appel à votre médecin traitant.**